



Leadership et équité en recherche nordique

Résumé

Traduction : Dany Gagnon et Anne-Marie Mesa

Le comité d'experts sur l'avenir de la recherche
dans l'Arctique et le Nord canadiens



CCA | CAC

Résumé

Autrefois, raconte-t-on, la terre était tellement plongée dans l'obscurité qu'on avait oublié ce qu'était le jour¹.

Le Nord abrite de nombreux peuples, autochtones ou non, mais la recherche arctique et nordique a longtemps été centrée sur les voix, les besoins, les priorités et les établissements du Sud. En raison de ces influences méridionales de longue date, de nombreux défis systémiques n'ont pas été relevés et continuent d'avoir une incidence sur la recherche menée dans l'Arctique et le Nord canadiens. En mettant explicitement l'accent sur les perspectives du Nord — en particulier celles des peuples autochtones arctiques et nordiques — le comité d'experts sur l'avenir de la recherche dans l'Arctique et le Nord canadiens (ci-après « le comité ») a cherché à fournir des conseils sur la façon de relever ces défis complexes et de créer une voie d'avenir menant à un changement transformationnel.

S'appuyant sur les perspectives du corbeau et du loup² — figures centrales de nombreux systèmes de connaissances autochtones du Nord — ainsi que sur la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) et les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR) du Canada, le comité oriente le rapport sur l'affirmation des droits autochtones (y compris le droit à l'autodétermination) et les responsabilités associées au respect de ces droits. Tout au long du rapport, le comité revient à la métaphore du *feu communautaire* et à la notion d'*appartenance à la Terre*, illustrant les façons dont des peuples et des points de vue divers peuvent se rassembler dans le respect pour créer un espace éthique et équitable.

- 1 Les extraits présentés tout au long du résumé sont reproduits avec l'autorisation des auteurs de « Le combat de la lumière et l'obscurité », un récit cité dans *Comment sont-elles nées? Histoires inuites sur leur naissance* (*Qanuq Pinngurnirmata: Inuit Stories of Creation*). (Qitsualik-Tinsley et Qitsualik-Tinsley, 2015/2023).
- 2 Le corbeau est un élément central de nombreux récits inuits, tandis que de nombreuses communautés des Premières Nations du Nord racontent des récits d'importance similaire centrés sur le corbeau et le loup. Le système des moitiés du sud du Yukon, par exemple, utilise le corbeau et le loup afin de reconnaître les liens de parenté et les relations pour ce qui est des liens du sang et au-delà. Les histoires de l'un ne peuvent être représentées sans l'autre, et les deux moitiés du corbeau et du loup sont nécessaires pour une compréhension holistique du contexte.

Faire de la recherche de la bonne manière

Peu importe ce qu'il dit, l'oiseau et l'animal se disputent. Parfois il fait clair, parfois il fait noir. Comme une rivière qui serpente, elle devient bonne et quand la nuit arrive, elle ne l'est plus, au gré des pouvoirs du corbeau et du renard.

Le comité a été chargé d'imaginer un système de recherche arctique et nordique qui soit inclusif, collaboratif et efficace³. De l'avis du comité, cela signifie que l'ensemble du processus de recherche lui-même, y compris les actions et les comportements des personnes comme des établissements (à tous les niveaux) menant des recherches dans le Nord, doit être mené *de la bonne manière*, c'est-à-dire de manière éthique et respectueuse. Faire de la recherche de la bonne manière implique de concrétiser les droits affirmés par la DNUOPA et les appels à l'action décrits dans le rapport final de la CVR. C'est aussi reconnaître que le colonialisme a longtemps existé dans les systèmes et les structures de ce que l'on appelle aujourd'hui le Canada, et que ces réalités perdurent. C'est respecter les lois naturelles de l'égalité et de l'interdépendance, et aborder toutes les activités de recherche et les interactions, du début à la fin, avec un sens de la responsabilité, de la réciprocité et du respect. Cela implique également d'équilibrer la relation entre les systèmes de connaissance autochtones et occidentaux de manière appropriée et en fonction du contexte.

Éléments et pistes du changement transformationnel

Le corbeau chantait : « Luminosité, luminosité, luminosité! Que le jour apparaisse! Luminosité, luminosité, luminosité...! »

Une plus grande inclusivité et une meilleure collaboration dans la recherche arctique et nordique ne seront possibles qu'au prix d'une transformation positive et éthique. Le comité a cerné quatre éléments clés nécessaires pour garantir que cette recherche soit inclusive, collaborative et, plus important encore, éthique — ces éléments sont essentiels à la mise en place d'un système de recherche efficace (figure 1). Premièrement, le comité estime que la recherche au Canada doit être *juste* et donc menée dans le respect du droit à l'autodétermination des peuples autochtones. Deuxièmement, l'inclusivité et l'efficacité de la recherche exigent que le système garantisse la *sécurité culturelle* des systèmes de connaissances autochtones et de toutes les données qui s'y rapportent, le tout étant enraciné profondément dans le statut, les droits et les rôles distincts des peuples autochtones. Troisièmement, tous les aspects de la recherche arctique et nordique au Canada, y compris les processus et les résultats, doivent également être

3 ArcticNet, avec l'appui de plus de 40 organisations, a demandé au CAC de réunir un comité d'experts chargé de répondre à la question suivante : *À partir de l'évaluation des connaissances et des données probantes actuelles, quels sont les principaux éléments fondamentaux nécessaires pour créer un réseau scientifique arctique et nordique de premier plan au Canada qui soit inclusif, collaboratif et efficace?*

accessibles. Enfin, la recherche doit être fondée sur l'obligation de rendre des comptes et ancrée dans la responsabilité et la réciprocité. Ces quatre éléments, lorsqu'ils sont appliqués au système de recherche arctique et nordique du Canada, affirment et soutiennent l'existence comme la légitimité des systèmes de connaissances autochtones; cependant, une réflexion et une mise en application approfondies sont nécessaires pour véritablement donner une place aux pratiques de recherche éthiques et équitables.

Le comité note que le changement transformationnel implique la mise en œuvre et le soutien des éléments susmentionnés. Les voies du changement transformationnel représentent les moyens par lesquels la justice, la sécurité culturelle, l'accessibilité et la reddition de comptes peuvent être actualisées. Le comité a déterminé deux voies principales susceptibles d'allumer le feu d'un changement durable dans un système de recherche éthique et équitable (figure 1). La première voie de changement consiste à transférer l'influence liée à la prise de décision du Sud vers le Nord. Sans le leadership des Autochtones du Nord dans le domaine de la recherche, tout changement obtenu restera superficiel. Toutefois, ce transfert d'influence doit s'accompagner d'une augmentation des capacités humaines, financières et infrastructurelles afin de transformer équitablement — et de soutenir — le système de recherche arctique et nordique. Dans cette optique, la capacité fait référence à la fois aux besoins cernés par les communautés autochtones elles-mêmes et à la capacité des non-Autochtones à respecter et à reconnaître les droits de ces premières : il s'agit d'échanger de manière éthique avec les peuples autochtones et leurs systèmes de connaissances.

Les éléments du changement transformationnel cernés par le comité sont les éléments constitutifs, ou le « bois d'allumage », du feu communautaire. Sans le bois d'allumage, le feu ne peut prendre. Cependant, le bois d'allumage n'est pas suffisant en soi. Il doit être allumé d'une manière qui respecte à la fois le feu lui-même et ceux qui se rassemblent autour.

Alimenter le feu de la bonne manière : financement

Moi aussi j'aime manger, tu vois? Et quand il fait noir, beaucoup de nourriture devient invisible pour moi. Comment peux-tu aimer l'obscurité?

Le financement est une influence centrale, souvent primordiale, dans toutes les phases du processus de recherche. Les priorités fixées par les bailleurs de fonds déterminent qui peut mener des recherches, quel type de recherche est entrepris et quels doivent en être les résultats. Cependant, le système de financement actuel du Canada, qui s'appuie fortement sur les trois organismes financés par l'État, est largement fondé sur les systèmes de connaissance occidentaux (et leur donne donc la priorité). De l'avis du comité, la vision à long terme à préconiser pour une

recherche arctique et nordique à la fois juste et éthique devra élargir l'accès, améliorer la coordination entre les différentes entités de recherche et les bailleurs de fonds, réduire les chevauchements et renforcer la reddition de comptes aux habitants du Nord. Dans le cadre des structures de financement existantes, il s'agirait notamment d'ajuster les critères d'admissibilité afin de promouvoir l'inclusion et de permettre l'établissement de partenariats solides. Toutefois, il est également essentiel de renforcer la gouvernance autochtone en matière de recherche. Des volets de financement spécialisés et des approches transdisciplinaires ou collaboratives permettraient de répondre aux priorités essentielles de la recherche autochtone et de soutenir la recherche menée par les Autochtones. De tels transferts d'influence donneraient une meilleure priorité à la reddition de comptes sur le plan social dans la recherche, ce qui, de l'avis du comité, renforcerait la nature collaborative de la recherche arctique et nordique au Canada.

En outre, le comité note que l'augmentation du financement total consacré à la recherche arctique et nordique, ainsi qu'un plus grand accès des établissements de recherche nordique au financement, sont nécessaires pour que le Canada soit compétitif à l'échelle mondiale. Voilà qui ne peut se faire qu'à l'aide d'une comptabilisation améliorée et plus cohérente de toutes les sources de financement, adaptée au contexte unique de la recherche arctique et nordique. Les changements qui favoriseraient un système plus efficace et plus collaboratif comprennent la rationalisation et la simplification des demandes de financement, une plus grande flexibilité dans l'utilisation des fonds, ainsi qu'un financement dédié et soutenu pour la formation et le renforcement des capacités — en particulier en ce qui concerne les projets de recherche en cours et les efforts de surveillance. De tels changements permettraient également de réduire la lassitude des communautés nordiques à l'égard de la recherche et d'améliorer les résultats d'une recherche responsable. Qui plus est, la cohérence et la transparence dans l'attribution des fonds permettraient une distribution efficace et équitable des fonds de recherche. Enfin, l'amélioration du suivi et de la surveillance des données accessibles au public (concernant à la fois les résultats de la recherche et les dépenses) favoriserait une compréhension plus complète de l'impact économique et social local de la recherche sur les populations — autochtones et non autochtones — vivant dans les communautés de l'Arctique et du Nord.

CADRE CONCEPTUEL

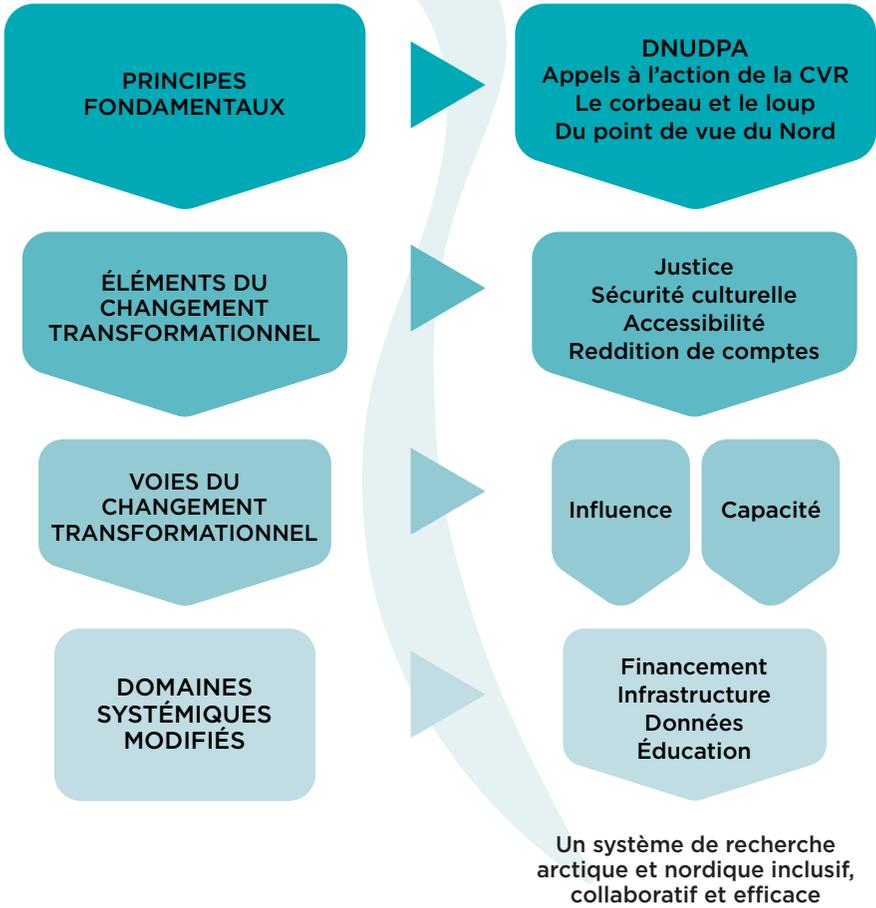


Figure 1 Approche du rapport

S'appuyant sur les droits affirmés dans la DNUDPA et les appels à l'action de la CVR, et adoptant une perspective nordique guidée par la métaphore du corbeau et du loup, le rapport applique les quatre éléments du changement transformationnel (justice, sécurité culturelle, reddition de comptes et accessibilité) par le biais de voies de changement transformationnel (influence et capacité) à quatre aspects clés du système de recherche arctique et nordique : le financement, l'infrastructure, les données et l'éducation. Ce faisant, le rapport passe en revue les changements transformationnels qui, s'ils sont entrepris, viendront soutenir un système de recherche arctique et nordique véritablement inclusif, collaboratif et efficace au Canada.

Lieux de rassemblement : infrastructure

Répondit le corbeau en disant : « J'essaie d'apporter de la joie, je ne cherche pas à me battre. »

Les structures physiques dans lesquelles nous nous réunissons pour faire de la recherche, ainsi que les services qui rendent ces réunions possibles, sont des éléments fondamentaux des systèmes de recherche efficaces et éthiques. Or, cela inclut des aspects qui sont souvent négligés lorsqu'il s'agit de soutenir une recherche efficace et éthique, comme le logement communautaire et la connectivité à l'Internet.

La synergisation des infrastructures de recherche disponibles dans les différentes disciplines et territoires de compétence peut accroître la capacité de recherche arctique et nordique au Canada. À l'heure actuelle, les clivages disciplinaires constituent des obstacles importants à l'accès à l'infrastructure nécessaire pour mener des recherches efficaces répondant aux besoins et aux priorités des communautés nordiques. Le soutien aux programmes multidisciplinaires peut fournir une capacité de recherche qui dépasse le champ d'action des chercheurs individuels tout en favorisant les résultats et les avantages de la recherche collaborative, interdisciplinaire et potentiellement interculturelle. Cependant, la majorité des stations de recherche dans le Nord ne sont pas détenues ou exploitées par des établissements nordiques ou des communautés autochtones, ce qui limite l'influence des voix du Nord sur les recherches menées.

Le comité note que les organisations nordiques dirigées par des Autochtones fournissent des services essentiels d'orientation, de soutien et de recherche sur les sujets les plus significatifs pour les peuples autochtones, mais des ressources dédiées sont nécessaires pour maintenir cette fonction essentielle. Il en va de même pour les établissements d'enseignement postsecondaire du Nord, qui montrent la voie en matière de participation et d'investissement dans la recherche inclusive, collaborative, équitable et éthique ayant pour cadre l'Arctique et le Nord du Canada. Un soutien accru aux établissements postsecondaires du Nord — et des partenariats plus solides entre eux et les chercheurs de l'extérieur (du Sud comme de l'étranger) travaillant dans le Nord — peuvent jeter les bases d'un engagement à long terme, efficace et porteur entre la communauté des chercheurs et les peuples autochtones du Nord.

Un autre élément critique de l'infrastructure cerné par le comité concerne les processus d'évaluation et d'approbation de l'éthique de la recherche, qui ne reconnaissent pas adéquatement les droits et les priorités des peuples autochtones. En outre, le système actuel d'évaluation éthique et d'approbation des licences/ permis de recherche dans l'Arctique et le Nord est décousu et excessivement complexe, ce qui entraîne une duplication des efforts et des obstacles à

l'accessibilité, en particulier pour les chercheurs basés dans le Nord. Le transfert de la responsabilité de l'évaluation éthique et de l'approbation de la recherche aux peuples autochtones ou à leurs établissements peut réduire certains de ces obstacles tout en garantissant l'autodétermination et une évaluation culturellement appropriée. Un soutien accru et un renforcement des capacités par et pour les chercheurs sont également nécessaires pour que l'évaluation et l'implication effectives des organisations autochtones soient pleinement réalisées.

De nombreuses structures et de nombreux services qui soutiennent une recherche efficace ne disposent pas de ressources suffisantes dans le Nord. Par exemple, l'infrastructure communautaire — qui comprend le logement, les espaces professionnels, les télécommunications, les réseaux routiers et aériens et les services de santé physique et mentale — ne répond pas aux besoins des habitants du Nord. Ces infrastructures sont pourtant essentielles à un système de recherche efficace. Un meilleur accès à ces structures et services aurait pour effet de soutenir directement l'autodétermination des peuples autochtones du Nord, d'améliorer les possibilités de collaboration porteuses et, par conséquent, de renforcer la capacité de recherche globale du Nord.

Partage des connaissances : les données

En dépit de l'obscurité, le renard pouvait sentir l'odeur de toute sorte de viande, si bien qu'il arrivait à s'en sortir. Chaque fois qu'il avait faim, il partait à la recherche de nourriture.

Un système de recherche juste reconnaît les droits des peuples autochtones à posséder et à contrôler leurs données et leurs connaissances. Des efforts sont actuellement déployés pour renforcer la souveraineté des données autochtones et leur intendance, mais le soutien et le renforcement adéquats des capacités pour permettre aux Autochtones d'atteindre leur plein potentiel n'est pas au rendez-vous. L'une des composantes essentielles de la souveraineté des données autochtones est le rapatriement, qui, de l'avis du comité, est nécessaire pour respecter et faire respecter pleinement les droits des peuples autochtones. Parmi les autres domaines à soutenir figurent les politiques d'accès et de partage des avantages, ainsi que les accords de partage des données et de propriété, car la nature des systèmes de connaissances autochtones exige des protections particulières pour éviter les détournements et les préjudices. De tels accords peuvent garantir la reddition de comptes et l'accès approprié aux données. En outre, le renforcement des politiques de partage des données, de l'accès et des avantages représente une occasion pour le gouvernement fédéral de renforcer le leadership du Canada dans la recherche arctique et nordique.

L'accessibilité des données et la reddition de comptes sont également des considérations essentielles pour une recherche inclusive et collaborative. Pour soutenir les droits des peuples autochtones à posséder et à contrôler leurs données, il faut que les informations soient transmises dans des formats accessibles, y compris traduites dans les langues autochtones. De plus, la communication continue des résultats de la recherche permet aux communautés et aux chercheurs de déterminer les meilleures approches et les plus appropriées pour le partage des données. Toutefois, le comité note que l'amélioration de l'accès aux données ne peut se faire au détriment de la sécurité culturelle. Les accords de gestion des données peuvent garantir que la reddition de comptes aux peuples autochtones est maintenue, de sorte que leur accès continu aux données soit soutenu par une surveillance appropriée. Au niveau institutionnel, l'amélioration de l'interopérabilité et de la cohérence des données sur l'Arctique et le Nord augmenterait l'accessibilité; cependant, cela dépendrait du soutien des organismes de recherche par le biais de l'amélioration des processus internes et des conditions d'utilisation.

Porter les braises: éducation

Il suffisait d'une pensée et de quelques mots pour changer le monde, car tout devient possible avec de l'intention.

L'héritage du colonialisme au Canada, y compris l'impact intergénérationnel des pensionnats, est le principal obstacle à la réussite scolaire dans le Nord. Il est donc essentiel d'améliorer la reddition de comptes en matière d'éducation, dès le primaire et le secondaire, pour contrecarrer cet héritage. Le comité estime qu'un système éducatif responsable est un système qui est pleinement inclusif et qui reconnaît et affirme toutes les formes d'apprentissage. Cela inclut des programmes éducatifs accrédités dirigés par des Autochtones qui peuvent préserver les systèmes de connaissances de ces peuples, tout en faisant progresser la réussite scolaire et les capacités dans le Nord. Au niveau postsecondaire, l'élaboration de programmes efficaces et responsables doit prévoir l'apport de la communauté ainsi que l'établissement et le soutien d'un enseignement accessible, inspirant et culturellement pertinent.

Le point de vue du comité sur la reddition de compte en matière d'éducation s'étend également aux établissements et aux chercheurs du Sud et de l'étranger. Avant d'entreprendre des travaux de recherche arctique et nordique, il est impératif que tous les chercheurs prennent l'initiative de comprendre l'histoire, les réalités et les contextes des peuples autochtones de l'Arctique et du Nord, en se concentrant particulièrement sur ceux qui pourraient être directement ou indirectement affectés par la recherche proposée.

Entretenir le feu

Mais depuis, il y a de la lumière. Cependant, le renard a également utilisé son pouvoir pour créer la nuit, de sorte que de temps en temps, la lumière disparaît. Voilà l'histoire de l'obscurité et de la lumière.

Lorsque les éléments du changement transformationnel sont appliqués au financement, à l'infrastructure, aux données et à l'éducation par toutes les personnes impliquées dans le système de recherche arctique et nordique (voir les responsabilités réalisables résumées par le comité dans le tableau des responsabilités), le feu communautaire peut être allumé. Une fois cela fait, la considération et l'attention ne peuvent être retirées — ces aspects doivent être entretenus et alimentés en permanence. De même, un système de recherche éthique et équitable repose sur une attention permanente : il s'agit d'une responsabilité partagée qui s'étend à toutes les personnes et à tous les établissements concernés par la recherche arctique et nordique. Le respect, la réciprocité et la responsabilité sont au cœur de toutes les activités et de tous les processus, tant au niveau institutionnel qu'individuel. Ainsi, le changement transformationnel signifie que la recherche est effectuée par tous, de la bonne manière.

Le comité reconnaît qu'il n'est pas facile de prendre les engagements nécessaires pour soutenir un système de recherche arctique et nordique inclusif et collaboratif, en particulier face à des obstacles structurels et systémiques omniprésents. Pourtant, d'après l'expérience du comité, les changements transformationnels ancrés dans les perspectives, les priorités et les besoins du Nord sont essentiels, et valent la peine d'être menés à bien malgré les difficultés inévitables. Lorsque les personnes et les établissements entretiennent le feu et l'alimentent pendant des générations, tous contribuent à un espace de justice, de sécurité culturelle, d'accessibilité et de reddition de comptes. Le feu communautaire, à la base, éclaire bien plus que de la recherche — il s'agit en premier lieu d'être reconnu et d'avoir sa place auprès du feu.

Tableau des responsabilités

Responsabilités des différents acteurs (par ordre alphabétique) pour un système de recherche arctique et nordique inclusif, collaboratif et efficace

Bailleurs de fonds

- Élaborer des programmes de financement souples, adaptés au contexte nordique, qui confèrent le temps et les ressources nécessaires à l'établissement de relations.
- Élargir les critères d'admissibilité aux chercheurs en dehors de la sphère universitaire afin de promouvoir des activités recherche menées par les Autochtones et culturellement sûres.
- Veiller à ce que les peuples autochtones exercent une influence sur les décisions de financement de la recherche qui concernent leur communauté et leurs terres.
- Disposer de volets de financement spécialisés qui soutiennent la recherche menée par les Autochtones, y compris le renforcement des capacités, de manière accessible et culturellement sûre.
- Accroître les possibilités de financement pour les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche du Nord.
- Soutenir les approches transdisciplinaires et collaboratives pour répondre aux priorités essentielles de la recherche autochtone.
- Rationaliser et simplifier les demandes de financement afin de réduire la charge pesant sur les personnes et les communautés.
- Soutenir la cohérence et la transparence des sources de financement de la recherche afin de permettre une distribution efficace et équitable des ressources.
- Veiller à ce que les résultats économiques et sociaux de la recherche fassent l'objet d'une surveillance permanente afin de promouvoir l'obligation de rendre compte.
- Donner la priorité à la reddition de comptes sur le plan social dans les processus de recherche, les résultats et les évaluations, afin de refléter la nature collaborative de la recherche arctique et nordique.
- Veiller à ce que tous les chercheurs (nationaux et internationaux) respectent les orientations et les protocoles éthiques existants sur la manière de mener des projets de recherche en consultant adéquatement les peuples autochtones, en collaborant avec eux comme il se doit et en leur faisant profiter des avantages qu'ils méritent.
- Privilégier les partenariats avec des bailleurs de fonds internationaux qui respectent les orientations existantes en matière de réalisation de projets de recherche avec les peuples autochtones.
- Offrir un soutien continu pour permettre aux organisations dirigées par les peuples nordiques et autochtones de continuer à fournir des services essentiels de leadership, d'orientation, de soutien et de recherche.

Chercheurs — à l'international

- Accroître la capacité personnelle à respecter et à reconnaître les droits des autochtones, et chercher à s'informer sur l'histoire, les peuples et les priorités du Nord.
- Rechercher des partenariats porteurs avec les peuples et les communautés autochtones dans le cadre de la recherche arctique et nordique.
- Veiller à ce que les activités de recherche soient conformes aux procédures canadiennes d'évaluation de l'éthique et d'attribution des permis de recherche.
- Suivre les orientations existantes sur la façon de mener des projets de recherche en consultant adéquatement les peuples autochtones, en collaborant avec eux et en leur faisant profiter des avantages qu'ils méritent.
- Assumer d'autres responsabilités applicables aux chercheurs basés au Canada.

Chercheurs — basés au Canada

- Chercher à se familiariser avec l'histoire, les peuples et les priorités du Nord afin de promouvoir des relations équitables et de mener des recherches dans le respect de l'éthique.
- Rechercher des partenariats interdisciplinaires et transdisciplinaires pour soutenir la recherche collaborative et porteuse.
- Améliorer l'interopérabilité des données sur l'Arctique et le Nord afin d'en accroître l'accessibilité tout en protégeant la sécurité culturelle des Autochtones.
- Communiquer continuellement les résultats de la recherche afin de déterminer les voies optimales pour un partage accessible des données.
- Partager les données dans des formats accessibles afin de soutenir les droits des peuples autochtones à posséder et contrôler leurs propres données.
- Intégrer des accords de partage et de propriété des données dans les programmes de recherche afin de maintenir la reddition de comptes et de soutenir les droits des peuples autochtones à posséder et à contrôler leurs données.
- Accroître la capacité personnelle à respecter et à reconnaître les droits des Autochtones, à interagir de manière éthique avec eux et à intégrer leurs systèmes de connaissances.

Établissements d'enseignement postsecondaire et de recherche

- Institutionnaliser, normaliser et assurer le respect des orientations existantes sur la manière de mener des projets de recherche en consultant adéquatement les peuples autochtones, en collaborant avec eux comme il se doit et en leur faisant profiter des avantages qu'ils méritent.
- Participer à des projets multidisciplinaires et transdisciplinaires afin de soutenir la recherche collaborative et porteuse.
- Participer à des partenariats internationaux uniquement s'il y a conformité avec les protocoles canadiens, régionaux et locaux sur la recherche éthique, responsable et transparente avec les peuples autochtones de tous les côtés.
- Transférer l'influence sur l'évaluation éthique et l'approbation de la recherche aux peuples autochtones ou à leurs établissements.
- Trouver des moyens d'interconnecter les infrastructures de recherche et de laboratoire disponibles dans le Nord entre les disciplines et les territoires de compétence.
- Soutenir la souveraineté des peuples autochtones en matière de données par un renforcement bidirectionnel des capacités des chercheurs et des établissements universitaires.
- Améliorer l'interopérabilité des données sur l'Arctique et le Nord tout en protégeant la sécurité culturelle des Autochtones.
- Soutenir la souveraineté des données autochtones dans le Nord par le biais de processus internes et de conditions d'utilisation.
- Soutenir la communication continue des processus et des résultats de la recherche aux communautés concernées, de manière accessible.
- Soutenir le rapatriement, une composante essentielle de la souveraineté des données des Autochtones, qui se révèle nécessaire pour faire respecter les droits de ces peuples.
- Soutenir l'éducation sur l'histoire, les peuples et les priorités du Nord afin de promouvoir des relations équitables dans le système de recherche et de permettre aux chercheurs de s'assurer que la recherche est effectuée de manière éthique.
- Établir et soutenir un enseignement postsecondaire accessible, inspirant et culturellement pertinent.
- Transférer le contrôle des stations de recherche du Nord aux communautés et organisations autochtones.

Gouvernements fédéral et/ou territoriaux/provinciaux

- Veiller au respect des orientations existantes sur la manière de mener des projets de recherche en consultant adéquatement les peuples autochtones, en collaborant avec eux comme il se doit et en leur faisant profiter des avantages qu'ils méritent.
- Transférer l'influence sur les processus d'examen et d'approbation aux peuples autochtones et à leurs établissements.
- Fournir un soutien pour répondre aux besoins en capacités de recherche déterminés par les peuples autochtones sur le plan humain, financier et infrastructurel.
- Fournir un soutien continu pour permettre à la gouvernance et aux organisations dirigées par les autochtones du Nord de continuer à fournir des services essentiels d'orientation, de soutien et de recherche.
- Soutenir les services sociaux, culturels et sanitaires nécessaires à un système de recherche arctique et nordique inclusif et collaboratif.
- Améliorer l'accès à des services Internet et à des réseaux de transport fiables dans le Nord, pour favoriser l'équité dans la recherche.
- Travailler à l'avancement du droit de la propriété intellectuelle et des accords d'accès et de partage des avantages avec les peuples autochtones.
- Soutenir le rapatriement, une composante essentielle de la souveraineté des données des Autochtones, et qui se révèle nécessaire pour faire respecter les droits de ces peuples.
- Soutenir l'interconnexion des infrastructures de recherche et de laboratoire disponibles dans le Nord entre les disciplines et les territoires de compétence.
- Transférer l'influence pour permettre la mise en place de systèmes d'éducation dirigés par les Autochtones dans le Nord, qui centrent les systèmes de connaissances autochtones.
- Assurer la reddition de comptes aux peuples autochtones du Nord en matière d'éducation aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.
- Transférer le contrôle des stations de recherche du Nord aux communautés et organisations autochtones.

Peuples, gouvernements et organisations autochtones

- Élaborer et communiquer les priorités locales et régionales en matière de recherche.
- Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de processus d'évaluation de la recherche et d'approbation éthique culturellement appropriés, le cas échéant.
- Continuer à développer et à échanger des services essentiels d'orientation, de soutien et de recherche sur les sujets qui comptent le plus pour les peuples autochtones.
- Déterminer les besoins en capacités de recherche sur le plan humain, financier et infrastructurel pour permettre une recherche culturellement appropriée et l'approbation des comités d'éthique.
- Participer à l'élaboration d'accords de partage et de propriété de données, le cas échéant.
- Continuer à élaborer et à défendre des programmes d'éducation qui sont dirigés par des Autochtones et qui centrent les systèmes de connaissances autochtones.

Tous les acteurs

- Créer une vision cohérente et à long terme pour la recherche arctique et nordique afin de permettre des investissements justes et efficaces.
- Affirmer et respecter les systèmes de connaissances et le leadership autochtones, afin de garantir l'équilibre entre les systèmes de connaissances dans la recherche nordique.
- Affirmer et soutenir diverses approches éducatives, y compris l'apprentissage sur le terrain et l'échange d'informations orales.